

Organisation du Cadre commun

Concepts fondamentaux

Deux concepts fondamentaux, la citoyenneté et l'identité, servent à orienter l'apprentissage des sciences humaines pour toutes les années scolaires. Les résultats d'apprentissage touchant la citoyenneté et l'identité sont présentés au début de chaque année scolaire.

Perspectives diverses

Diverses perspectives et le principe de la diversité humaine sont reflétés dans l'ensemble du Cadre commun.

Résultats d'apprentissage généraux

Les résultats d'apprentissage généraux constituent six énoncés qui permettent d'organiser l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle à la 9^e année. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration des sciences humaines et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque année. Les résultats d'apprentissage généraux portent les titres suivants :

- Culture et communauté
- La terre : lieux et personnes
- Temps, continuité et changement
- Relations planétaires
- Pouvoir et autorité
- Économie et ressources

Aperçu des années scolaires

Un aperçu apparaît au début de chaque année scolaire, de la maternelle à la 9^e année. Cet aperçu comporte une description du contenu thématique et dresse la liste des résultats d'apprentissage touchant la citoyenneté et l'identité pour l'année scolaire en question.

Contenus thématiques

Chaque année scolaire est identifiée par un contenu thématique qui définit les sujets auxquels se rattachent les résultats d'apprentissage spécifiques de cette année.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Les résultats d'apprentissage spécifiques sont des énoncés décrivant les valeurs et attitudes, les connaissances, et les habiletés que les élèves devront développer au cours de chaque année scolaire. Les résultats d'apprentissage portant sur les valeurs et attitudes ou les connaissances sont organisés par année en fonction des concepts fondamentaux ou des résultats d'apprentissage généraux. Les résultats d'apprentissage touchant les habiletés se trouvent à la fin de chaque année scolaire.

Un certain nombre de résultats d'apprentissage spécifiques ont été désignés comme des résultats d'apprentissage particuliers à l'intention des élèves autochtones ou des élèves francophones. Les résultats d'apprentissage particuliers viennent compléter les résultats d'apprentissage spécifiques et ciblent l'épanouissement de la langue, de l'identité, de la culture et de la communauté chez les élèves autochtones et francophones.

Résultats d'apprentissage particuliers

Les résultats d'apprentissage particuliers à l'intention des élèves autochtones sont conçus pour les élèves des Premières nations et les élèves inuits ou métis qui étudient dans des écoles administrées localement par les Premières nations, des écoles administrées par les Autochtones à l'extérieur des réserves ou en milieu urbain, ou dans des écoles ou des divisions et districts scolaires dans lesquels on a convenu d'enseigner les résultats d'apprentissage particuliers.

Les résultats d'apprentissage particuliers à l'intention des élèves francophones sont conçus pour les élèves inscrits dans les écoles offrant des programmes francophones en vertu de l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*.

Organisation du Cadre commun (suite)

Codes des résultats d'apprentissage spécifiques

Le premier élément indique l'année scolaire (de 0 à 9, soit de la maternelle à la 9^e année).

Le deuxième élément se rapporte au type de résultat d'apprentissage :

V - Valeurs et attitudes

CO - Connaissances

H - Habiletés

Le troisième élément, lorsqu'il est présent, se rapporte au concept fondamental ou au résultat d'apprentissage général :

C - Citoyenneté

I - Identité

CC - Culture et communauté

L - La terre : lieux et personnes

T - Temps, continuité et changement

R - Relations planétaires

P - Pouvoir et autorité

E - Économie et ressources

Le quatrième élément indique l'ordre numérique du résultat d'apprentissage spécifique pour l'année scolaire en question.

5-CO-CC-013 expliquer pourquoi le Canada est considéré une nation multiculturelle

Résultats d'apprentissage particuliers

Les lettres **A** (autochtone) et **F** (francophone) suivant le numéro du résultat d'apprentissage indiquent qu'il s'agit d'un résultat d'apprentissage particulier :

7-V-L-009**A** respecter la dimension spirituelle de la nature

7-CO-I-005**F** démontrer qu'elle ou il est conscient des répercussions de ses choix sociaux, culturels et linguistiques sur son identité en tant que francophone